



Compte-rendu

Assemblée du comité de vigilance du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec

tenue le 17 septembre 2013 au restaurant le Montagnais à Sainte-Anne-de-Beaupré

Étaient présents :

Messieurs	Jean-Marie Martineau	Citoyen de Saint-Joachim
	Serge Simard	Conseiller de Beaupré
	Richard Simoneau	Ville de Québec – Service des travaux publics
	Marc Dubeau	Représentant de la MRC
	Michel Simard	Citoyen de Saint-Ferréol-les-Neiges
	Mario Godbout	Conseiller de Saint-Joachim
	Slavko Sebez	Santé Publique
	Jean Landry	OBV Charlevoix-Montmorency
	Pierre Dion	Représentant de la MRC
	Robert Caron	Citoyen de Saint-Tite-des-Caps
Mesdames	Hélène Gravel	Conseillère de Saint-Tite-des-Caps
	Sylvie Verreault	Ville de Québec – Service de l'environnement
	Anne Beaulieu	Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale

Étaient absents :

Mesdames	Mylène D'Aoust	Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)
	Monique Goulet	Conseillère de Saint-Ferréol-les-Neiges

Version 1*Ordre du jour*

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Mme Gravel	5 min
2. Points de suivi et adoption du compte-rendu du 28 mai 2013. a. Représentant du milieu récréotouristique	Tous	15 min
3. Suivi environnemental	Mme Verreault	20 min
4. Suivi du plan de mesures d'urgence	M. Simoneau	10 min
5. Suivi des opération et divers travaux du LEVQ	M. Simoneau	15 min
6. Tracé temporaire du sentier Transcanadien (Mestachibo)	M. Simoneau	10 min
7. Retour sur l'évènement portes ouvertes	M. Simoneau	10 min
8. Bilan financier	M. Simoneau	5 min
9. Varia	Mme Gravel	5 min
10. Dates et contenu de la prochaine rencontre	Mme Gravel	5 min
11. Fin de la rencontre	Tous	5 min

	Suivi
<p>1. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>Deux points sont ajoutés au point varia :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Siège au conseil d'administration de l'organisme de bassins versants Charlevoix – Montmorency - Courriel du LEVQ <p>Mario Godbout propose l'adoption de l'ordre du jour. Adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>2. Point de suivi et compte-rendu du 28 mai 2013</p> <p>Corrections :</p> <p>À la page 2, au point 3, deuxième paragraphe, cinquième phrase, ajouter le mot « mesures ».</p> <p>L'adoption du compte-rendu corrigé est proposée par Marc Dubeau. Adoptée à l'unanimité.</p> <p style="text-align: center;">a. Nouveau représentant du milieu récréotouristique</p> <p>La personne intéressée à représenter le milieu récréotouristique est monsieur Denis Lachance, président de la corporation des sentiers récréotouristiques de la Côte-de-Beaupré.</p> <p>Jean Landry propose monsieur Lachance comme représentant milieu récréotouristique. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>3. Suivi environnemental</p> <p>Les suivis environnementaux du printemps et de l'été ont été réalisés. Celui prévu à l'automne sera réalisé durant le mois d'octobre. Les membres sont invités à communiquer avec Janik Gaudreault ou Sylvie Verreault s'ils veulent accompagner les gens lors des suivis.</p> <p>La Ville de Québec a effectué des appels d'offres publics pour les analyses en laboratoire et depuis juillet 2013, c'est l'entreprise Maxxam qui est en charge de ces analyses. Mme Verreault présente les données résultant des suivis environnementaux.</p> <p><u>Eaux souterraines</u> : La qualité de l'eau souterraine du site n'a pas évolué</p>	

significativement et demeure ainsi à l'intérieur des normes applicables aux différents secteurs du site.

Eaux de surface : La qualité des eaux de surface respecte les normes prévues par la réglementation, même pour les matières en suspension et les coliformes fécaux qui avaient déjà présentés des dépassements.

Effluent de la station de traitement du lixiviat : L'effluent de la station répond aux critères émis par le comité de vigilance du lieu d'enfouissement. Cependant, les objectifs environnementaux de rejet (OER) pour les dioxines et furannes ainsi que ceux de toxicité létale pour les daphnies ont été dépassés. Rappelons qu'il s'agit d'objectifs non contraignants vers lesquels il faut tendre.

Pour les dioxines et furannes, soulignons que le MDDEFP n'exige pas de modification au traitement puisque l'OER vise une très faible concentration et il est donc difficilement atteignable. Les concentrations retrouvées dans l'effluent sont inférieures à la gamme de concentrations observées dans les eaux de surface au Québec.

Quant au dépassement de la toxicité létale constaté lors de la période de démarrage, l'opérateur de la station a aussitôt été avisé du résultat. Les quantités de peroxyde avaient déjà été réajustées à la baisse, car il s'était aperçu que la concentration résiduelle de peroxyde était un peu plus élevée qu'à l'habitude. L'enjeu réside dans le dosage du peroxyde qui doit être suffisamment élevé pour éliminer les coliformes fécaux sans que l'effluent devienne toxique. Une lettre, transmise au MDDEFP le 26 juin 2013 par le Service des travaux publics, explique les correctifs apportés à pompe doseuse de peroxyde.

Un membre se demande pourquoi il y a des dioxines et furannes depuis quelques années. Monsieur Sebez mentionne que ces substances sont très persistantes puisqu'elles ont une demi vie d'une centaine d'années. Ces substances pourraient provenir des cendres de l'incinérateur ou bien du chauffage aux bois. Il est demandé si le MDDEFP prévoit établir une norme pour les dioxines et furannes dans les prochaines années. Mme Verreault ne pense pas que cela soit dans les plans du MDDEFP étant donné qu'il n'a pas suggéré de mesure pour atténuer le problème.

Une valeur élevée au niveau des coliformes fécaux a été mesurée le 14 août. Cette valeur pourrait aussi être la conséquence d'un mauvais dosage du peroxyde ou celle d'une erreur de manipulation. La Ville surveille également les composés phénoliques dont les valeurs se rapprochent de la norme sans toutefois la dépasser.

<p><u>Rivière Sainte-Anne</u> : Les résultats sur les échantillons provenant de la rivière Sainte-Anne concordent avec les valeurs attendues et n'indiquent pas de dégradation apparente de la qualité de l'eau de l'amont à l'aval du LEVQ.</p> <p><u>Biogaz</u> :</p> <p>Dans le secteur du lieu d'enfouissement sanitaire, les concentrations en biogaz varient entre 0 et 4,7 % de méthane, ce qui est très peu pour ce type de lieu. Un autre puits, situé à l'ouest du lieu d'enfouissement technique, a révélé une valeur de 1,8% de méthane alors que la valeur limite stipulée dans le règlement sur l'incinération et l'enfouissement des matières résiduelles est de 1,25% de méthane. Il est difficile de confirmer si le méthane mesuré à cet endroit provient du LES ou du LET. La Ville de Québec restera vigilante lors des prochains tests.</p>	
<p>4. Suivi du plan de mesures d'urgence</p> <p>Une première version du plan de mesures d'urgence sera présentée au début octobre au Service des travaux publics de la Ville de Québec.</p> <p>Des rencontres d'échanges d'information avec les municipalités voisines du lieu d'enfouissement sont prévues dans les prochaines semaines.</p> <p>Une présentation pourrait être faite lors de la prochaine rencontre du comité de vigilance vers la fin novembre ou au début décembre.</p> <p>Les formations et les exercices de simulation sont prévus avant l'hiver.</p>	<p>Janik ajoutera ce point à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.</p>
<p>5. Suivi des opérations et divers travaux du LEVQ</p> <p>Le bassin numéro 9 est maintenu à un niveau très bas en prévision de l'arrêt hivernal des opérations de traitement des eaux.</p> <p>Des travaux d'ensemencement débuteront cette semaine pour recouvrir principalement les surfaces du haut du talus de la cellule numéro 5. Ces travaux amélioreront le contrôle des matières en suspension.</p> <p>La prochaine phase du contrat de nettoyage et d'inspection du réseau de conduites du LET se poursuivra en octobre prochain.</p> <p>L'étude sur le potentiel gazier du LES a débuté sur le terrain le 18 juillet dernier. La caméra hyperspectrale n'a pas décelé de fuite de gaz, ce qui</p>	

<p>signifie que ce dernier est bien capté par le réseau de conduites. Le CRIQ a confirmé ces résultats avec son équipement d'analyseur de gaz portable. La prochaine étape sera réalisée en octobre et consistera à creuser trois puits d'inspection dans le but d'échantillonner et de caractériser les différentes couches de matières enfouies existantes. Par la suite, des essais seront réalisés sur ces échantillons dans des réacteurs en laboratoire pour obtenir le potentiel de biométhanisation des couches de matières enfouies. Le rapport final est attendu au début de l'année 2014.</p> <p>Présentement, la Ville de Québec analyse les soumissions reçues pour le mandat d'honoraires professionnels pour la prochaine phase des travaux de recouvrement final du LET. Le mandat sera octroyé d'ici la fin du mois dans le but de réaliser ces travaux en 2014.</p> <p>Des membres se questionnent sur l'accroissement de l'achalandage de camions de la Ville de Québec sur la route vers le site d'enfouissement. Les représentants de la Ville de Québec ne connaissent pas la raison de cet accroissement.</p>	<p>Monsieur Simoneau s'informerait sur la raison de la présence de ces camions et leur nombre.</p>
<p>6. Tracé temporaire du sentier Transcanadien (Mestachibo)</p> <p>La Ville de Québec a rencontré le promoteur du projet et le directeur général de la MRC de la Côte-de-Beaupré, Michel Bélanger, en vue de l'entente temporaire d'une durée de quelques années. Une reconnaissance du terrain sera réalisée à l'intérieur des limites de la propriété de la Ville dans la semaine du 14 octobre dans le but d'identifier un tracé potentiel.</p> <p>Un membre se demande pourquoi construire un pont de 120 000 \$ alors que l'entente n'est pas permanente et que le pont sera à l'usage unique des promeneurs.</p> <p>Plusieurs membres sont d'avis que cette situation peut représenter un risque élevé pour la Ville de Québec : si la population adhère fortement à ce projet et qu'après 5 ans, la Ville souhaite mettre fin à l'entente parce que les activités ne coïncident pas avec les exigences du Site d'enfouissement, la Ville pourrait se retrouver dans une situation délicate.</p>	
<p>7. Retour sur l'événement Portes ouvertes</p> <p>Monsieur Simoneau présente le rapport rédigé par Plan B sur l'événement Portes ouvertes. Il y a eu 14 visiteurs en avant midi et 12 en après midi. La</p>	

visite s'est bien déroulée et a été un succès malgré la pluie intermittente.	
<p>8. Chemin d'accès au parc industriel</p> <p>Une partie du chemin d'accès du LET servira au futur accès du parc industriel voisin. Une entente entre la municipalité de Saint-Tite et la Ville de Québec est en préparation. La municipalité de Saint-Tite doit présenter un plan d'arpenteur afin d'éviter les files d'attente et par le fait même réduire les risques de collisions.</p>	
<p>9. Bilan financier</p> <p>Janik Gaudreault présente le bilan financier du comité de vigilance du lieu d'enfouissement.</p> <p>Marc Dubeau propose l'adoption du bilan financier. Adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>10. Varia</p> <p>- Siège au conseil d'administration de l'organisme de bassins versants Charlevoix – Montmorency. Un membre suggère d'attendre à la prochaine rencontre en 2013 en raison des changements possibles d'élus. Ce point sera ajouté à l'ordre du jour de la prochaine réunion.</p> <p>- Les courriels du site Internet du LEVQ seront gérés par Janik et elle les acheminera à la bonne personne à la Ville de Québec.</p> <p>Pierre Dion propose que Janik Gaudreault soit en charge des courriels et qu'elle achemine les questions aux différents intervenants de la Ville de Québec. Adoptée à l'unanimité.</p>	<p>Mettre le point à l'ordre du jour pour la prochaine rencontre</p> <p>Monsieur Godbout enverra les codes d'accès à Janik afin qu'elle puisse accéder au courriel</p>
<p>11. Dates et contenu de la prochaine rencontre</p> <p>La prochaine rencontre aura lieu le 26 novembre à 18 h. Deux points seront à l'ordre du jour soit la présentation du plan de mesures d'urgence et le siège vacant au conseil d'administration de l'OBV Charlevoix-Montmorency.</p>	
<p>12. Fin de la rencontre</p> <p>La rencontre est levée à 20 h 50.</p>	